

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 21/05/2025 - 3523 - 2014 B 00094 - 800 048 712 - A.S.
ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMENTS

A.S. ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMENTS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 Route aux Moines 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
800 048 712 RCS LA ROCHELLE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 AVRIL 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

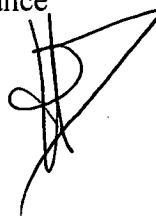
DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 2 062,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 062,66 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise		SARL AS ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMENT										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		1 ROUTE AUX MOINES 17290 AIGREFEUILLE D AUNIS													
Numéro SIRET *		8 0 0 0 4 8 7 1 2 0 0 0 1 5										Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
												Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	108	016	108									
	Immobilisations corporelles *		028	2 024	030	1 995	28	59							
	Immobilisations financières * (1)		040	46	042		46	46							
	Total I (5)		044	2 178	048	2 103	74	105							
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052										
	Marchandises *		060		062										
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	8 762	070		8 762	6 807							
		Autres * (3)	072	140	074		140	304							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	28 849	086		28 849	27 484							
	Charges constatées d'avance *		092	748	094		748	517							
	Total II		096	38 499	098		38 499	35 113							
	Total général (I+II)		110	40 677	112	2 103	38 573	35 217							
	PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			1 500	1 500							
Ecart de réévaluation		124													
Réserve légale		126			150	150									
Réserves réglementées *		130													
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			27 064	26 334									
Report à nouveau		134													
Résultat de l'exercice		136			2 063	730									
Subventions d'investissement		137													
Provisions réglementées		140													
Total I		142			30 777	28 714									
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154												
	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés		166			4 523	3 011								
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169			3 272	3 491								
	Comptes courants d'associés		173			1	1								
	Autres dettes		175												
	Produits constatés d'avance		174												
	Total III		176			7 796	6 503								
	Total général (I + II + III)		180			38 573	35 217								
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SARL AS ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMENTS										Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4										Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210								
	Production vendue	biens			215			214							
		services *			217			218	118 436		98 853				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222		
	Production immobilisée *												224		
	Subventions d'exploitation reçues												226		
	Autres produits												230	12 10	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)													232	118 448 98 862	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234		
	Variation de stock (marchandises) *												236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	48 958		41 698						
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244	5 236		4 974					
	Rémunérations du personnel *												250	49 155 40 726	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	13 901 11 034	
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)		255			254	30		30					
	Dotations aux provisions												256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	17		4					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260											
	Total des charges d'exploitation (II)													264	117 296 98 466
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)													270	1 152 396	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)											280	1 1	
	Produits exceptionnels	(IV)											290	840 156	
	Charges financières	(V)											294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	71		127					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348											
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)											306	(140) (304)	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)													310	2 063 730	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											312	2 063 314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318		
	Provisions non déductibles *												322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324	(140)	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138				
(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)		181			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 dundecies)	991					
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 923		354								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356											
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360									
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 - Déficit col. 2		370	1 923		372								

Désignation de l'entreprise : SARL AS ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	108	412		414		416	108	108
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 024	472		474		476	2 024	2 024
Immobilisations financières		480	46	482		484		486	46	46
TOTAL		490	2 178	492		494		496	2 178	2 178

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	108	502		504		506	108
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 965	562	30	564		566	1 995
TOTAL		570	2 073	572	30	574		576	2 103

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL AS ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMENT

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice	860	
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381					2 117
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325					2 117
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380					8 938
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326					8 938
N° du centre de gestion agréé	388					
Montant de la TVA collectée	374					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397					

5

Désignation de l'entreprise : SARL AS ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMENT				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Retrèes sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	
				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
				160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4 N° SIRET 8 0 0 0 4 8 7 1 2 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AS ASSURANCES COURTAGE ET PLACEMEN

ADRESSE (voie) 1 ROUTE AUX MOINES

CODE POSTAL 17290 VILLE AIGREFEUILLE D AUNIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	150

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom de famille AUBOYER Prénom(s) STEPHANE

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 1 Voie ROUTE AUX MOINES

Code postal 17290 Commune AIGREFEUILLE D AUNIS Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.